

Marly

Infos

MAGAZINE MUNICIPAL



Retrouvez tous
les événements
de la rentrée !

n°124
octobre
2023

VIE SCOLAIRE

Dossier de rentrée
p. 6

CADRE DE VIE

L'avancée du chantier
des Tours Jumelles
p. 12

VIE CULTURELLE

De nombreux spectacles
à découvrir
p. 18



À l'occasion de ce nouveau numéro, Monsieur le Maire André Specq a souhaité partager le communiqué de presse rédigé par l'Association des Maires de France, au lendemain de la prise de parole du Président de la République.



TAXE FONCIÈRE : L'INJUSTE POLÉMIQUE LANCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lors de son entretien télévisé du 24 septembre, le Président de la République a mis en cause les maires de France en leur reprochant « d'oser dire que si la taxe foncière augmente, c'est la faute du Gouvernement », tout en reconnaissant paradoxalement « que beaucoup de maires ne l'ont pas augmentée ». En l'occurrence 85% d'entre eux.

Cette polémique, créée de toutes pièces, a surpris et choqué les maires par son caractère injuste.

Aucun élu local ne pense, ni ne dit, que la taxe foncière est un impôt d'État. Tous savent que la taxe foncière est composée d'une partie qui évolue avec l'inflation et d'une autre partie qui résulte du taux appliqué par la commune ou l'intercommunalité.

En revanche, tous les élus constatent que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière. À aucun moment depuis 2017 l'Exécutif n'a proposé de construire un cadre renouvelé.

Au moment même où le déficit de l'État s'est creusé de façon vertigineuse, les communes se sont vues reprocher leur excès d'épargne ou de trésorerie, leur endettement insuffisant, et ce, sans qu'il ne soit jamais rappelé que depuis 2010, elles ont perdu 62 milliards d'€ de dotations et que la DGF n'est plus indexée.

Les budgets des communes sont à l'équilibre, la dette est maîtrisée, et l'investissement local représente 70% de l'investissement public.

Les maires assument leurs responsabilités, et souvent aussi celles que l'État n'est plus en capacité d'exercer sur le terrain. Ils connaissent les besoins de leurs habitants, qui se tournent en priorité vers eux lorsqu'ils sont en difficulté.

Mais, aujourd'hui, les maires ne supportent plus la recentralisation rampante qui entrave leur liberté d'agir : réduction de leur pouvoir d'urbanisme et d'aménagement, fléchage de leurs dépenses d'investissement, obligations environnementales descendantes, transferts de charges nouvelles non financées. Les maires attendent de l'État qu'il agisse sur les grands enjeux de sa responsabilité, comme l'accès au logement ou l'accès aux soins dont les conditions se dégradent de manière continue.

À plusieurs reprises depuis 2017, les maires ont montré qu'ils savaient être aux côtés du Président de la République lorsque la situation du pays l'exigeait. Ils attendent d'être respectés en toutes circonstances.

Découvrez comment sont utilisés vos impôts, page 34.

SOMMAIRE

2 INFOS GÉNÉRALES

3 VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville / Vie scolaire / Police municipale / CCAS / Urbanisme / Vie culturelle

22 ENFANCE / JEUNESSE

Relais Petite Enfance / Centre de Loisirs / Maison des Jeunes

25 VIE ASSOCIATIVE

34 ENTRE-FILETS
INFOS PRATIQUES

35 DÉLIBÉRATIONS

36 ÉTAT CIVIL

38 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
- Sylvie JAUBERT, Maire adjointe / Communication et Information
- Service Communication : communication@marlylaville.fr Avec le concours du Club Image et Son

Ce bulletin fait appel à la contribution de plusieurs auteurs qui sont garants de leurs propos.

Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS
www.jbimpressions.com
03 44 63 46 76

Hôtel de Ville :
01 34 47 46 46
mairie@marlylaville.fr
www.marly-la-ville.fr

OSEZ LE COMPOSTAGE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Avec l'obligation en 2024 de trier ses biodéchets, la question du compostage revient au cœur de la solution.

Souvent considéré comme une pratique compliquée ou pouvant créer des nuisances, ensemble, faisons le point pour démêler le vrai du faux. Aujourd'hui, sur le territoire du Sigidurs, 9 000 habitants en pavillon se sont lancés dans la pratique du compostage et 61 résidences disposent d'un site de compostage partagé.



► Le compost dégage une mauvaise odeur ? FAUX

Si votre compost dégage une odeur désagréable, c'est qu'il y a un problème de décomposition ou un déséquilibre dans les apports. Ainsi, brassez régulièrement, apportez du carbone (par exemple, des feuilles sèches) et alternez bien entre un apport de déchets secs et humides.

Alors, pourquoi pas vous ?

Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est le résultat de la décomposition naturelle des déchets organiques comme les épluchures de fruits et de légumes, la pelouse ou les feuilles mortes, par une multitude d'êtres vivants (bactéries, champignons, insectes, vers...). Vous obtenez ainsi un engrais naturel produit à partir de vos déchets et vous réduisez en même temps le poids de votre poubelle d'ordures ménagères.

Stop aux idées reçues

► Le compost attire les rats ? FAUX

La mise en place d'un composteur n'attire pas les rongeurs. Si vous en apercevez, c'est qu'ils étaient déjà présents auparavant. Pour les faire partir, faites des brassages réguliers et installez une grille métallique au fond du composteur.

► Le compost attire les moucheron ? VRAI et FAUX

Le compost peut attirer ces insectes s'il y a une forte présence de déchets riches en sucre (par exemple, les épluchures de fruits). Pour éviter ce désagrément, mélangez régulièrement le compost pour enfouir ces matières.

Pour plus d'informations, découvrez nos tutos vidéos sur notre chaîne YouTube Sigidurs ou sur www.sigidurs.fr/jardin-durable-compostage/

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le Sigidurs vous fournit un composteur

Afin d'élargir la pratique du compostage, le Sigidurs a délibéré pour rendre le composteur **GRATUIT** !

Vous pouvez faire la demande d'un composteur en bois ou en plastique + un bio seau de 10L pour collecter les biodéchets de votre cuisine + un aérateur (tige pour remuer le tas de compost), à raison d'un équipement par foyer – réservé aux habitants du territoire du Sigidurs en contactant notre numéro vert au 0800 735 736.

Pour des conseils sur la pratique du compostage, envoyez un mail à jardin.durable@sigidurs.fr

Sources : ADEME, Réseau Compost Citoyen, Guide du Jardin Durable du Sigidurs.



CIRCUIT AU BOIS POIRET

En collaboration avec les services techniques, un mini circuit VTT a été créé dans le Bois Poiret situé CR N°10 dit Chemin de Fosses,

près du stade de football Martial Duronsoy et plus précisément dans la côte face aux chevaux.

Un axe central et deux contournements composent ce petit circuit qui offre aussi aux promeneurs et sportifs un beau passage sous-bois.

Une bonne fréquentation facilitera son entretien et d'envisager son extension.

Pierre-Yves HURTEL

LE SIRESCO A 30 ANS



Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

Le Siresco a 30 ans et, à cette occasion, changera de nom en 2024. Il deviendra **Tables Communes – Restauration publique écoresponsable**.

Tous les acteurs des villes, dont Marly-la-Ville, qui composent le Siresco se sont réunis vendredi 22 septembre pour célébrer ses 30 bougies et pour faire connaître la nouvelle identité visuelle.

Après 30 ans d'existence, le Siresco, établissement public intercommunal qui chaque jour cuisine les repas des enfants, des seniors et des agents de quinze villes, change de nom pour clarifier sa mission de service public et moderniser son image pour la mettre en adéquation avec ses valeurs de service public innovant et moteur au niveau national pour la transition vers une restauration publique écoresponsable.





Ça s'est passé à Marly-la-Ville



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, la Fête de la Musique a été fêtée dignement en présence des écoles municipales de musique et de danse, de DJ Kat et du groupe « Boule » by Roby & Waffle. Une flash mob résolument disco a emporté petits et grands sur la piste de danse !



Le post le plus liké
sur la page Facebook
[@villedemarlylaville](https://www.facebook.com/villedemarlylaville)

RETRAITE AUX FLAMBEAUX & FEU D'ARTIFICE

Samedi 9 septembre, la retraite aux flambeaux, rythmée par les percussions de Zé Samba, a animé les rues de Marly-la-Ville avant le magnifique tir du traditionnel feu d'artifice au parc Allende !



JOURNÉE DU SPORT

Samedi 9 septembre a eu lieu la Journée du Sport, ouverte à tous les enfants de 4 à 12 ans.

Pour coller aux couleurs olympiques, six lieux sportifs avaient été retenus : la salle des Sports, le COSEC, les stades Braëms et Duronsoy, les courts de tennis couverts ainsi que le jeu d'arc.

Athlétisme, badminton, basketball, cyclotourisme, escrime, football, gymnastique rythmique, handball, judo, tennis, tennis de table, tir à l'arc, volleyball et VTT, furent ouverts à l'initiation. À une centaine de participants fut offerte une gourde vite remplie pour éteindre la soif.

Une journée placée sous le signe des jeux olympiques permettant de valoriser le label Terre de Jeux 2024 décerné à la commune de Marly-la-Ville. Outre l'intérêt de découvrir ces disciplines, il a été possible de s'inscrire sur place ou le lendemain au Forum de la Vie Locale et Associative.



FORUM DE LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Vous étiez nombreux, dimanche 10 septembre, à découvrir les activités des associations et des services municipaux à l'occasion du Forum de la Vie Locale et Associative !



Une journée ensoleillée faite de rencontres et de discussions !

Vous avez raté le Forum ? Pas d'inquiétude, la liste des associations est consultable en ligne : www.marly-la-ville.fr



LA FERME BAUCHE

Le 16 septembre, les Archives départementales du Val-d'Oise et l'Inrap ont animé une conférence autour de la ferme Bauche de Marly-la-Ville dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, à l'Espace Culturel Lucien Jean.



Une rencontre qui a permis aux Marlysiens de comprendre l'évolution de l'occupation de la parcelle depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle.



FÊTE DES JEUX

Dimanche 17 septembre, la Fête des Jeux a rassemblé petits et grands autour d'activités ludiques et gratuites.



Profitant cette année d'une ouverture anticipée dès 11h, le laser game et les baby-foot, grandes nouveautés de cette édition, n'ont pas désempilé de la journée.

Plus de 350 trousse ont été distribuées auprès des enfants dont la mission était de découvrir un maximum de stands.

Parmi les nombreux jeux, en plus du chamboule-tout, du puissance 4, dont la renommée n'est plus à faire,

se sont ajoutées des nouveautés dont un laser game, des baby-foot et du kin-ball.

Un stand intitulé «La Bouche des Goûts» a même fait découvrir des aliments originaux à toutes les générations, dont des insectes aux adultes.



Merci aux élus, aux bénévoles, aux associations (AAPEMS, FCPE, Gaïa, Scouts, Bon pied marlysiens, Tir à l'arc, Twirling bâton) qui ont tenu un stand, ainsi qu'au personnel communal ; pour les prestations musicales et dansantes, les Chup's, la Guirlande Francilienne, K'Danses, Twirling bâton, ainsi que le Club Image et Son pour sa contribution.





DES NOUVELLES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les locaux de nos écoles ont été passés au peigne fin durant l'été par nos équipes d'entretien soutenues par nos petits jeunes recrutés pour des contrats d'été comme traditionnellement à Marly-la-Ville. Ils étaient donc tout propres et prêts à accueillir nos enfants le lundi 4 septembre dernier.

Les commandes de fournitures scolaires, cahiers, crayons, de matériel pédagogique (livres, jeux, etc...), à la charge financière de la Mairie, ont été passées par les enseignants en fin d'année et à la rentrée pour des compléments nécessaires, et livrées dans chaque école.

Nos écoles fonctionnent donc ainsi :

Bourg maternelle : 3 classes – 74 élèves

Bourg élémentaire : 5 classes – 122 élèves

Garenne maternelle : 3 classes – 82 élèves

Garenne élémentaire : 6 classes – 151 élèves

Bois Maillard maternelle : 4 classes – 110 élèves

Bois Maillard élémentaire : 8 classes – 195 élèves

La bonne nouvelle : **l'ouverture d'une 8^{ème} classe au Bois Maillard élémentaire** avait été annoncée par l'Inspection de circonscription avant la fin de l'année scolaire. Cette classe a donc été équipée, après lui avoir refait une beauté en peinture, de bureaux, chaises, meubles, étagères, etc. et d'un nouveau tableau numérique qui sera raccordé sous peu par les services informatiques de l'intercommunalité.

Des travaux et aménagements ont également eu lieu durant l'été dans nos écoles. Vous en trouverez le détail dans la rubrique Urbanisme / Cadre de vie mais pour attiser votre curiosité, il s'agit de...



- L'installation d'un parcours de billes à la Garenne élémentaire.
- La mise et remise en peinture de jeux au sol dans les cours des écoles, à commencer par le Bourg.
- La réfection de la terrasse devant le restaurant scolaire du Bois Maillard élémentaire.
- L'agrandissement de la cour du Bois Maillard élémentaire.
- La suppression du bac à sable du Bois Maillard maternelle et son nouvel aménagement en cours.
- Une porte supplémentaire d'accès direct au dortoir du Bois Maillard par la classe de direction.

Les interventions municipales sur l'année et sur le temps scolaire :

- Le partage des Activités Physiques Quotidiennes (APQ) avec nos animateurs.
- Les ateliers organisés par nos animateurs sportifs et validés par l'Inspection, en association avec les enseignants.
- Les interventions « prévention » de notre police municipale habilitée par l'Éducation Nationale : lutte contre le harcèlement, sécurité routière.
- Les ateliers de pratique artistique

avec l'Espace Culturel Lucien Jean, la Bibliothèque et l'École municipale de Musique.

Les modalités d'inscription sur les temps municipaux :

Pour rappel, **pensez à inscrire et désinscrire vos enfants** (pré et post scolaires, cantine, centre de loisirs) sur les temps municipaux selon les modalités respectives des règlements, il en va de l'organisation, du nombre d'encadrants et de commandes de repas :

- **Accueils périscolaires, pré et post,**
- **Restauration scolaire,**
- **Accueils ALSH (mercredi)**
- **Accueils Centre de loisirs (vacances scolaires)**

Ces temps dépendent de la municipalité. En cas d'interrogation, les responsables sur place peuvent vous

répondre ou bien vous pouvez téléphoner (les numéros de téléphone des services concernés sont communiqués en p. 34).

N'attendez pas, vous aurez une réponse rapide et précise. Les associations de parents d'élèves élus sont également informées lors d'une réunion qui a lieu après les élections et ils peuvent aussi vous répondre sur de nombreux points qu'ils maîtrisent par expérience et en relayant les informations qui leurs sont communiquées.

Les menus du SIRESCO sont disponibles sur le site <https://siresco.fr> (ils ne sont plus imprimés par choix écologique et économique).

Si vous souhaitez toutefois les récupérer en format papier, merci de vous faire connaître auprès de l'école ou de passer en mairie.

LE COLLÈGE FRANÇOISE-DOLTO

Une subvention annuelle globale de 10 000 € est attribuée au collège pour aider les familles des élèves marlysiens lors des voyages organisés et un tiers de cette somme est dédiée à de l'investissement pédagogique pour l'ensemble des élèves du collège (marlysiens, wéziens, fossatussiens et autres).

Pour rappel, la somme globale dépensée pour l'éducation à Marly-la-Ville correspond à 21% du budget de la commune, soit environ 2 millions d'euros ou 3 000 € par an et par enfant.

Alors, après avoir tout mis en œuvre pour le meilleur accueil possible de nos enfants et de leurs enseignants, nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire !

Fabienne GELY





UNE NOUVELLE RENTRÉE AU COLLÈGE FRANÇOISE-DOLTO

Pour cette nouvelle rentrée, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos 560 élèves. Trois classes supplémentaires ont été créées, ce qui rend les locaux bien remplis.

Cette année encore, de nombreux projets vont être montés et réalisés, qu'ils soient festifs ou solidaires. L'objectif est que le collège, lieu où les élèves passent du stade de l'enfance à celui de l'adolescence, soit un lieu non seulement de travail et d'apprentissage, mais aussi un lieu de vie en collectivité et d'épanouissement.

Nous allons poursuivre nos actions de prévention autour du vivre ensemble, de l'acceptation des différences et du handicap. Ce point est l'un des aspects majeurs du projet d'établissement qui a été voté en fin d'année dernière et que vous pourrez trouver sur le site internet du collège : <https://clg-dolto-marly.ac-versailles.fr/>

Félicitations à nos 90% de lauréats du Diplôme National du Brevet de juin 2023. A noter que plus des trois quarts ont réussi à obtenir une mention ce qui prouve l'engagement de chacun dans cet établissement. Mention spéciale aussi aux 152 élèves du collège qui ont reçu un tableau d'honneur en juin dernier, prix décerné aux élèves ayant reçu une récompense à chaque trimestre.

Emmanuel Auzely
Principal du collège

L'AMÉNAGEMENT LE PLUS SÛR POUR LA SÉCURITÉ, C'EST VOTRE COMPORTEMENT... LEVEZ LE PIED !

Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents de Marly-la-Ville, de faciliter le partage de la voirie, d'encourager le développement du mode « actif » (marche, vélo) en toute sécurité et de diminuer la pollution, il est fortement recommandé d'effectuer les trajets courts sans véhicule. Le plus fréquenté de ces trajets est bien sûr celui du chemin de l'école.

La municipalité vous rappelle que la vitesse sur l'ensemble de la ville est limitée à 30 km/h voire 20 km/h

dans les zones de rencontres (ruelle Maillard, sente Derrière les murs, allée des Hêtres, allées des Tilleuls).

La « zone de rencontre » permet la circulation de tous les usagers, la vitesse y est limitée à 20 km/h. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.

Aux abords des écoles, aux passages piétons, veuillez respecter les agents de police municipale et ASVP lorsqu'ils effectuent les signes réglementaires à la circulation. Ils sont là pour votre sécurité et celle de vos enfants. Respectez-les ! Pour rappel, l'agent fait les signes suivants :

- De face bras levé : arrêter !
- De face ou de dos bras écarté : arrêter !
- Un geste de haut en bas de l'avant-bras : ralentir !
- Un geste circulaire : circuler !



Et si on parlait du stationnement...

Aucun véhicule ne doit s'arrêter, ni se stationner devant les écoles (pour rappel, le plan Vigipirate est toujours

en vigueur). Pour que nous soyons très clairs, plus aucun véhicule ne devra stationner devant le portail du groupe scolaire du **Bois Maillard** (une ligne jaune et une signalisation le précise). Pour ce qui concerne l'école maternelle du **Bourg**, le stationnement devant les chaînes de l'église et à l'entrée du parking doit cesser. Il serait malheureux d'être verbalisé de bon matin pour aller déposer son enfant à l'école !

Et pour terminer, la vitesse...

Quand vous rentrez dans la ville, levez le pied, pensez aux enfants, aux piétons, aux autres usagers de la route. Redoublez encore de vigilance aux abords des établissements scolaires. Les rues ne font pas office de circuit de Formule 1.

Soyons tous vigilants et prudents sur la route !





SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

Les agents du service de la Police Municipale de Marly-la-Ville ont réalisé une action de sensibilisation à la sécurité routière à l'attention des élèves de CM1/CM2 des écoles du Bourg, du Bois Maillard, et de la Garenne. 108 élèves ont été concernés.

La journée s'est déroulée sous forme d'apprentissage aux règles du code de la route avec des photos du quartier où se situe l'école et des vidéos de l'association de Prévention Routière « Tom et Lila », suivi d'ateliers ludiques : un parcours de simulation de la rue avec une signalisation par panneaux, passages piétons, feux tricolores et un parcours pour maîtriser son vélo.

Les élèves sont venus avec leur vélo et leur casque. Certains élèves ne disposant pas de vélos pouvaient venir avec leur trottinette.

Une information sur l'usage de la trottinette électrique a été effectuée

même si les enfants ne sont pas encore concernés car, pour rappel, la trottinette électrique n'est praticable qu'à partir de 12 ans.

Un livret pédagogique de sécurité routière réalisé par la Police Municipale ainsi qu'un diplôme APER ont été transmis auprès des écoles pour remise aux élèves après avoir passé l'examen du code de la route dit « questionnaire ».

Pour l'année 2023/2024, la Police Municipale continuera, entre autres, cette action auprès de nos écoles.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La policière municipale de Marly-la-Ville est intervenue durant le premier trimestre 2022/2023 auprès des élèves de CM1 pour les sensibiliser sur le harcèlement scolaire. 118 élèves ont été concernés.

La demi-journée s'est déroulée en expliquant le sens des mots harcèlement, victime, harceleur, loi, sanctions avec, pour supports, des vidéos permettant de reconnaître le harcèlement.

Un livret pédagogique sur le harcèlement scolaire a été transmis auprès des écoles pour que les élèves de CM1 disposent de tous les outils afin de ne plus rester dans le silence mais d'en parler.

STOP AU HARCÈLEMENT !



SÉJOUR DES SÉNIORS DANS LE DOUBS

Le 4 juin, nos séniors avec le CCAS sont partis à Métabief, dans le Doubs, pour une semaine de découverte du Jura.

35 participants se sont retrouvés amicalement et joyeusement, puisque la plupart fréquente les différentes associations de Marly-la-Ville.

Pour ceux qui retournaient ou découvraient le séjour, l'ambiance de joyeux lurons leur permit une intégration rapide.

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé notre chauffeur fétiche, Laurent, sans oublier notre ange gardien, Sylvie.

L'installation à l'hébergement « Azureva » et le petit verre d'accueil furent bien appréciés après les 500 km de route. Les excursions accompagnées d'un temps ensoleillé et chaud (certains soirs la « Biafine » s'étalait largement sur les visages et bras), nous on fait connaître une miellerie pour la vie des abeilles et une dégustation ; l'abbaye de Montbenoit ; une distillerie au pied du fort de Joux et l'histoire de l'absinthe ; le marché de Pontarlier ; la pastorale de Bonnevaux avec son conteur très sympathique et les

anecdotes qui ont captivé le groupe ; ainsi que la journée autour du lac Léman en passant par la Suisse et sa traversée en bateau. S'ajoutent à ces nombreuses découvertes le Tuyé de Papy Gaby pour sa charcuterie régionale, sans oublier les soirées animées et dansantes où certains se sont lancés dans un karaoké, quand d'autres ont participé à une séance avec hypnotiseur qui permet de tenir en haleine le public par des réactions très inattendues.

Le retour fut accompagné par quelques chansons et rigolades, et l'accueil chaleureux en Mairie, avec petit verre et petits en-cas termina ce séjour en attendant le prochain départ.

Commission CCAS

Robert Wallet,
Maire adjoint



Sylvaine Ducellier,
Conseillère municipale,
chargée du CCAS



À L'ABORDAGE DE DIEPPE !

La journée vue par une Marlysienne, Marjolaine Gout

22 août 2023,

Aux aurores, nous partîmes de Marly-la-Ville et d'un claquement de doigts, nous arrivâmes au port de Dieppe. Et, nom d'un bigorneau, quelle aubaine que de quitter la fournaise de l'Île-de-France pour retrouver la fraîcheur des bords de mer.

Cent Marlysiens furent lâchés dans les ruelles de la ville jadis corsaire ! Un accostage réussi où à peine sortie des bus, notre cargaison se hâta à ses occupations.

Les plus gourmands prirent d'assaut les tavernes locales : « kebab, indien et troquet américain » tandis que les plus téméraires retroussèrent leurs pantalons pour plonger leurs guiboles et jambes de bois dans ce qui serait une autre paire de Manche : la mer ! Rampant de la plage à l'eau, nos moussaillons, en bas âge, mirent à l'amende cabillauds, harengs et hors-bord. Et pourtant le périple n'était point aisé car les galets mirent à rude épreuve les chevilles des Marlysiens les plus aguerris. C'est sur ce même rivage que les plus nostalgiques eurent une pensée émue pour les aïeux Gallo-romains, Vikings et Capétiens qui arpenterent ces lieux chargés d'Histoire. Histoire à l'ironie mortifère : si les Filles du Roy furent envoyées peupler le Québec, leurs descendances canadiennes revinrent périr, en bataillon, pour libérer la France. Ainsi, le temps disperse les hommes mais les galets restent.

Mais où avaient bien pu passer nos plus futés Marlysiens ? Ils prirent le petit train ou le bateau pour se laisser compter les monts et merveilles des lieux, telle

la grande époque où les bananes, à peine débardées des chalutiers, furent stockées dans des caches à flanc de falaise. Enfin, les plus studieux passèrent le permis de Rosalie, tandis que les plus résistants testèrent leur estomac à la fête foraine. Et les plus sages dans cette histoire ? Et bien ils observaient tels des planctons, accrochés sur le ponton, le ferry tenter une marche arrière, dantesque, sous les yeux éberlués d'un Jésus en croix malmené par le poudrin.

Dieppe se révéla ainsi au détour d'églises, de son château, de statues, de musées, de vestiges en gardienne d'un fabuleux passé d'armateurs, de bâtisseurs, de peintres et même de joueurs de batailles navales. Car, sous Louis XIV, on se divertissait déjà avec des parties de touché coulé grandeur nature. En bref, notre escapade s'acheva sous de bons auspices puisque comme disait un certain Jules « Venimus, vidimus, vicimus » soit dans la langue de Sylvie et d'Aurélié, nos maîtres d'équipage tout terrain : « Nous sommes venus, nous avons vu et nous sommes repartis en omettant aucun pirate Marlyzien ». Parbleu, on a tout de même tenté de délester les bus... mais en vain ! Nos deux autocars tinrent ainsi bon la vague et tinrent bon le vent. Nous hissâmes haut et revînmes, chargés d'embruns et de souvenirs pleins les cales et les mirettes.



LE SOUFFLE DE LA TERRE

Le 1^{er} septembre, cinquante retraités sont partis dîner et assister à l'incontournable spectacle son et lumière d'Ailly-sur-Noye intitulé « Le souffle de la Terre ». Ils ont pu revivre 20 000 ans d'histoire de la Picardie, de l'ère glaciaire à l'époque contemporaine !

Ce sont près de 850 bénévoles adultes, enfants et animaux, qui ont fait vivre trente-huit merveilleux tableaux qui se sont enchaînés durant une heure et demie.

Une soirée inoubliable !

N'hésitez pas à y aller l'année prochaine en réservant, car ce spectacle n'a lieu que cinq week-ends par an, de fin août à mi-septembre.

Vous avez, en plus, la possibilité de vous restaurer sur place si vous le désirez.

Le CCAS



LES TRAVAUX D'ÉTÉ 2023

**La période des congés d'été a été bénéfique car de nombreux travaux ont été engagés :
réhabilitation, entretien de bâtiments publics et grand nettoyage des écoles.**

La liste des demandes de travaux était conséquente alors tout n'a pas pu être fait, mais ceux restant ont été programmés par les services aux prochaines vacances scolaires de la Toussaint et de fin d'année.

RETOUR SUR LES TRAVAUX MENÉS À BIEN :

École élémentaire La Garenne

Dans la cour de récréation, les enfants seront agréablement surpris de l'implantation d'un jeu de billes identique à celui de l'école du bois Maillard.

Groupe scolaire du Bois Maillard

La terrasse en bois de la cour de récréation des élémentaires a été démontée puisqu'elle présentait des risques d'accident pour les élèves. Elle sera remplacée par une aire végétalisée de jeux et de détente.

Le sol a été préparé, avec la suppression du bitume, l'apport de terre pour

l'enherbement de la pelouse prévu aux vacances de la Toussaint, pour une utilisation après les vacances de Pâques 2024. Cette cour a été agrandie en déplaçant le grillage pour profiter de toute la partie végétalisée qui n'était pas utilisée sur l'arrière de l'école maternelle. Côté maternelle, l'aire de sable a été nettoyée, avant la suppression définitive qui sera remplacée par une aire de jeux en pelouse synthétique accompagnée de la plantation d'un mûrier.



École maternelle La Garenne

Une porte a été mise en place entre le dortoir des petits et de l'enseignante.

Sur les trois groupes scolaires

L'ensemble des travaux estivaux d'entretien des écoles primaires et maternelles ont pu être conduits par les personnels chargés de l'entretien des locaux ainsi que par les agents techniques dédiés aux travaux des bâtiments. Quelques jeunes ont été recrutés en renfort.

Espaces verts et voiries

Les conditions climatiques du mois de juillet se sont montrées favorables aux pousses des pelouses et de mauvaises herbes dues aux précipitations généreuses.

Elles n'ont pas favorisé l'entretien optimal des voiries et des espaces verts, tant les pousses de végétation ont été denses. Le soutien de jeunes gens recrutés pour renforcer les équipes dédiées pour ces



travaux, que nous remercions pour leurs investissements, malgré les conditions caniculaires du mois d'août, ont permis de revenir à une situation d'entretien correcte.

Voiries

Des travaux de remplacement des canalisations d'eau sur le bas de Marly-la-Ville, proche du secteur de l'école du Bois Maillard et allée des Charmes, ont été effectués. Malgré des difficultés imprévues rencontrées par le prestataire, en concertation régulière avec les responsables de ce chantier, tout a été mis en place pour que ces travaux soient terminés avant la rentrée des classes.



mise en place de parclosoles protégeant du soleil, des caches vues sur les vitres, le remplacement des portes d'entrées au profit de portes sécurisées, l'accessibilité et les toilettes PMR, la VMC, les peintures, les éclairages en LED ainsi que les extérieurs ont profité d'un sérieux rafraîchissement. Sans oublier la toiture, les murs nettoyés et les poteaux remplacés.

Cette réhabilitation pour un coût de 250 000 € devrait permettre, dans de bonnes conditions pour les utilisateurs, de voir passer quelques futures générations d'apprentis virtuoses.

Point de livraison des repas du groupe scolaire du Bourg

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, à la suite d'une décision unilatérale d'un propriétaire, le droit de passage qui était consenti depuis des décennies à la municipalité a été supprimé du jour au lendemain.

Tenant compte de cette décision préjudiciable, nous nous trouvons dans une situation

incongrue au niveau des risques de la rupture de la chaîne du froid, ce qui présentait un danger sanitaire pour nos petits rationnaires.

Suite à nos explications auprès des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et leur autorisation, nos services techniques ont réalisé en régie, pendant les congés d'été, un accès direct de point de livraison aux portes du restaurant scolaire, par la cour de la ferme de l'Hospice (ex-Cuypers), aujourd'hui propriété de la collectivité.

Place commerciale « Dalibard »

Comme chacun a pu le constater, un important lifting pour réaménager cette place commerciale, en sauvegardant les arbres actuellement en place, a pu être conduit au mois de juillet. Des plantations dans les jardinières seront mises en place dès le mois de novembre.

Projet à l'étude

Prochainement seront mises en place deux bornes doubles de recharge de voitures électriques avec le concours du SMDEGTVO (Syndicat mixte d'électricité, gaz, télécommunications du Val-d'Oise) dont nous sommes adhérents, sur le domaine public (l'emplacement est en cours d'étude).

Salle Dalibard

Les années ont passées, 50 ans d'existence ! Il était nécessaire d'entreprendre de grands travaux pour cette salle bien occupée par l'école municipale de musique et, accessoirement, diverses associations.

Avec un soutien budgétaire conséquent de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, que nous remercions chaleureusement, ce soutien nous a permis de rénover cette salle « du mur au plafond ». L'isolation intérieure haute performance, le chauffage (chaudière et radiateurs), l'électricité, la sonorité du lieu, les ouvrants fenêtres double vitrage, la





LES TOURS JUMELLES : BILAN DE SANTÉ !

Dans un précédent bulletin (n°122 / janvier 2023), l'article présentant le chantier d'envergure des Tours Jumelles vous annonçait le lancement de la rénovation de ce patrimoine marlyzien, non classé au titre des monuments historiques, alors qu'il est le seul équipement hydraulique de ce type en Île-de-France.

Pour les puristes et historiens, il existe des réservoirs d'eau en forêt de Frouville ressemblant à nos deux tours, mais à une échelle absolument différente et n'ayant pas la même fonction.

Des tailleurs de pierres et des ferronniers ayant de sérieuses références, puisqu'ils interviennent sur des monuments historiques (cathédrales, châteaux, etc.) ont sondé chaque pierre pour contrôler l'épaisseur et l'état sanitaire, de façon à faire un choix (pierre de Sebastopol, prévu 30m³, roche franche prévu 4m³). Malheureusement, la livraison des pierres choisies prit du retard : cathédrale Notre-Dame de Paris oblige...

S'en est suivie la démolition des baies obstruées, la dépose des fenêtres, le descellement des pierres, le remplacement par de nouvelles, l'ajustement, le scellement à la chaux, le tout en respectant le même travail que leurs collègues de l'époque (1880).

Les ferronniers, quant à eux, ont nettoyé le fond des cuves, brossage extérieur et intérieur compris, et ont repéré la tôle à remplacer. Les cuves sont maintenues sur des cales provisoires en attendant la pose définitive de cales en inox. Les boulons à tête rivet ont été remplacés à l'identique et les cuves vernies, dans le respect de la couleur d'origine. La dépose des gardes corps circulaires et du balcon permettent une réfection en atelier.

La passerelle entre les deux tours a été redressée et des planches de passage ont été posées. D'autres éléments (poulies, échelles, etc.) sont également remis à neuf.

Un chéneau en zinc évitera aux eaux de pluie de ruisseler sur les murs.

Les cuves sont maintenant abritées par une toiture discrète, non visible de l'extérieur ; le toit en zinc est posé sur des madriers en bois, et une trappe de visite est prévue avec des éléments de sécurité (échelle et ligne de vie).



Regards croisés TAILLER LA PIERRE DANS LES PAS DES ANCIENS



Après un relevé in-situ, le tailleur de pierre réalise un dessin numérique détaillé des pierres à façonner pour le monument.



Pose d'une couverture discrète sur les cuves



Chaque pierre est taillée in-situ durant le chantier

Il sera très prochainement scellé dans la clé de voûte d'une fenêtre de la tour sud, une capsule contenant un texte. Symbole et marqueur de temps pour les générations futures...

Le délai initial de 14 mois de chantier sera très certainement dépassé d'un ou deux mois, mais la fin d'année permettra aux administrés de constater le changement visionnaire de cet édifice. Il faudra ensuite penser à la rénovation intérieure, notamment l'ancien logement du gardien et une réflexion sur le devenir de ce patrimoine.

Des chantiers, Bruno et ses collègues en ont vu des tas. La cathédrale de Beauvais, les châteaux de Pierrefonds, de Chantilly et de Villers-Cotterêts n'ont plus de secrets pour eux. À Marly-la-Ville, pourtant, ils découvrent un chantier original. Rencontre avec Bruno, l'un des trois tailleurs de pierre, que la société Léon Noël a missionné avec l'appui de trois maçons.

Si vous deviez définir votre métier...

« Il faut avant tout être passionné pour faire ce métier. Aimer la pierre, toucher la matière... Les monuments historiques rejoignent l'architecture et l'histoire. On suit les traces des tailleurs de pierre, on restaure et on conserve.

Il y a deux types de tailleurs de pierre : ceux qui sont en atelier et ceux sur le chantier. Ça peut se croiser aussi...

Ce chantier a-t-il une particularité ? Si oui, pourquoi ?

C'est la première fois que je travaille sur un chantier de ce type. Avec ma formation, on intervient principalement sur des monuments historiques, des églises, des cathédrales, des châteaux. Là, c'est atypique puisqu'il y a de l'architecture industrielle, des emprunts à l'art roman, etc. L'architecte (Monsieur Viney, ndlr) a interrogé l'histoire et la fonction des lieux, faute de sources suffisantes.

La notion de transmission a-t-elle une importance dans ce type de mission ?

On passe évidemment des savoirs aux stagiaires, aux apprentis, aux jeunes qui arrivent. Ça arrive que des apprentis démarrent sur un chantier et, en fin de carrière, y retournent pour former à leur tour des jeunes professionnels.

Comme c'est un secteur dont on parle peu, on se déplace dans des événements comme le Salon international du patrimoine culturel et les Journées européennes du Patrimoine. Nos entreprises y démontrent leur savoir-faire, évoquent leurs réalisations et leurs projets en cours. »



ITEP DE MARLY-LA-VILLE : LA PREMIÈRE PIERRE, POSÉE !

En mai dernier, la transformation de l'entrée sud de Marly-la-Ville a franchi une étape supplémentaire avec la pose de la première pierre du futur Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de la Mutuelle La Mayotte.

Retour sur la cérémonie à l'heure où les bâtiments sont majoritairement sortis de terre.

Marqué par une série de fouilles effectuées par le Service départemental d'archéologie entre 2017 et 2020, le secteur du Haras (dit aussi Le Château) voit émerger l'une des premières opérations qui changent le paysage marlysiens.

Vendredi 26 mai, Laurent Joseph, Président de la Mutuelle La Mayotte, Pascal Boucart, directeur général, Pascal Doll, Président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, André Specq, Maire de Marly-la-Ville, avec les élus municipaux, posaient la première pierre de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP).

La pose d'une première pierre (qui s'inscrit dans la continuité de l'IME Madeleine-Brès, ndlr) est plus qu'un symbole, elle est un aboutissement, selon André Specq. L'aboutissement d'un projet tenace qui a été imaginé dès les années 2000 par Patrice Pétrault, maire-adjoint et administrateur de La

Mayotte, Alain Obadia et son épouse Fabienne, Président et membres de l'association HAARP à Corneilles-en-Paris, et Jean-Michel Floret, ancien Président de la Mutuelle La Mayotte.

L'établissement médico-social, dispositif géré par la Mutuelle La Mayotte, accueillera à terme quatorze enfants en internat et douze en accueil de jour.

Afin de soulager les parents, les proches et les aidants de personnes en situation de handicap, des séjours « répit » seront proposés à terme sur l'ITEP de Marly-la-Ville. Ce dispositif consiste à accueillir sur les périodes de vacances scolaires, des enfants et jeunes en situation de handicap sans solution ou en risque de rupture de parcours.

Un environnement apaisant de 7 000 m², fruit de la conjonction de toutes les bonnes volontés, de la patience, de la mise en commun de valeurs, d'humanité et d'écoute, a souligné Monsieur le Maire, est ainsi en cours d'aménagement et fera

Daniel Mella,
Maire adjoint en charge de l'Urbanisme
et du Cadre de Vie



écho à l'identité rurale de la ville dans le choix des matériaux (bois et tuiles en terre cuite vieilles).

En hommage aux engagements pris par Jean-Michel Floret et Patrice Petrault, aujourd'hui disparus, un parchemin a été scellé dans la pierre comme « un message symbolique ».



Le saviez-vous ?

Occupé dès la Renaissance française et constitué au fil du temps, le domaine de plus de trente hectares voit notamment la construction puis la disparition d'un château et l'aménagement de majestueux jardins à la française.

C'est le XX^e siècle qui change la donne puisqu'en 1900, M. Arnaud, éleveur de pur-sang anglais ouvre un haras à Marly-la-Ville ; repris ensuite par le Vicomte Emmanuel d'Harcourt.

En 1927, son Altesse Aga Khan III développe ses affaires en France et rachète le haras en y restaurant les bâtiments et en édifiant de prestigieuses écuries à l'architecture typique. Malheureusement, le développement de l'aéroport de Roissy et les nuisances qui lui sont associées, décide le prince à déplacer son activité à Gouvieux près de Chantilly en 1977.



OUVERTURE D'UN CABINET MÉDICAL PRIVÉ

Le projet de la mise en place du futur centre de santé Marly/Fosses porté par le SIFOMA est inscrit dans la programmation du futur cœur de ville communal.



Cependant, il est urgent dès à présent de disposer dans les meilleurs délais de nouveaux praticiens à Marly-la-Ville, vue l'agrandissement de notre population.

Suite à l'interpellation de professionnels de santé présentant toutes les garanties de sérieux, pour la mise en place d'un cabinet médical privé provisoire, la commune a conclu un accord de mise à disposition de la maison du gardien à l'intérieur de la cour de la ferme de l'hospice (ex-Cuypers) cela en échange d'un bail locatif, après la prise en charge d'aménagements intérieurs et extérieurs des locaux, accompagné des autorisations administratives sur le changement d'utilisation du lieu, de l'accueil de public et du permis modificatif.

Trois cabinets de consultation seront disponibles, le lieu sera doté d'un ascenseur intérieur pour l'accès aux deux cabinets de consultations situés à l'étage, d'une salle d'attente, de toilettes PMR, et d'une place de parking réservé PMR proche de l'entrée du bâtiment.

Dès à présent, le cabinet du rez-de-chaussée est occupé par une kinésithérapeute, ouvert aux patients depuis le 1^{er} septembre.

Les accords avec notre partenaire médical privé sur ce dossier, précisent que les deux cabinets de l'étage aux termes de leurs réhabilitations, seront disponibles à l'installation de deux futurs médecins.

LANCEMENT DE SAISON

Samedi 30 septembre, l'Espace Culturel Lucien Jean a lancé sa nouvelle saison culturelle ! Une année qui s'annonce riche et exaltante, durant laquelle vous pourrez vous laisser porter par l'humour, la magie et le mentalisme, la musique, la danse, le cirque, les expositions, les spectacles en déambulation ou en plein air.



Passés les discours et le teaser de saison, c'est aux côtés des villes voisines, Fosses et Survilliers, qu'ont été présentées les restitutions des ateliers de danse menés par la compagnie Electro Street avec les jeunes de l'École municipale de Danse, les Centres de Loisirs et l'IME Madeleine Brès. Ces ateliers ont été menés dans le cadre des



L'ACTION CULTURELLE REVIENT !

Après avoir sensibilisé près de 500 élèves en 2022-2023, l'action culturelle revient autour des spectacles à travers de nombreux ateliers de danse, de musique, de théâtre et de cirque. L'objectif ? Tendre la main aux scolaires dès le plus jeune âge, de la petite enfance au collège, et forger un véritable parcours du spectateur... Toutes les initiatives seront à suivre via nos réseaux sociaux !



résidences-missions (ex-CLEA) portées par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, en partenariat avec le Ministère de la Culture et le Département du Val d'Oise.

C'est ensuite la compagnie Electro Street, pionniers de la danse électro en France, qui a enflammé le plateau par la présence de dix danseurs et d'un speaker.

Bonne saison culturelle à tous !



La danse électro à travers la photo

Parallèlement au lancement de saison, l'IME Madeleine-Brès a exposé des clichés pris durant les ateliers menés avec Electro Street, dans le cadre des résidences-missions. Une approche sensible et touchante de la danse à travers des photos !

PRIMO

Le Festival des arts de rue PRIMO a impressionné le public de Marly-la-Ville ! Deux spectacles surprenants, sensationnels, drôles et époustouflants avec « Les Patineurs » (Cie 15Ft6) et le Cirque Inxtremiste, se sont joués rue Marcel Petit. Bravo et merci au Moulin Fondu, Centre national des arts de la rue et de l'espace public !



Monet, Cézanne et Van Gogh à Marly-la-Ville

Le 25 septembre, Nom'Art, une association qui aide les œuvres à s'évader des musées pour parcourir la France, proposait une mini-exposition autour de



Monet, Cézanne et Van Gogh, aux six classes de 4^{ème} du collège Françoise-Dolto. Le hall de l'Espace Culturel, a été un écrin idéal pour accueillir les toiles des grands maîtres de la peinture !

Michèle Lelez-Huvé,
Maire adjointe chargée de la Culture



Parlons handicap !

Les tables-rondes « Parlons handicap ! » organisées avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France étaient de retour à Marly-la-Ville le 23 septembre. Une édition marquée par le spectacle du Cabaret Duo Soma qui, avec audace, humour et intelligence, dédramatise la question du handicap.



Eric & Quentin

Le duo d'humoristes Eric & Quentin, révélés grâce à leurs séquences dans l'émission Le Petit Journal présentée

par Yann Barthès sur Canal +, présentaient leur spectacle intitulé « On ne peut plus rien rire » le 7 octobre dernier à Marly-la-Ville. Une conférence sur le rire et ses mécanismes durant laquelle, mine de rien, on apprend des choses. Beaucoup de choses !

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À L'ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN

- **18 novembre** : Autour des Droits de l'Enfant avec Gaïa (Théâtre)
- **24 novembre** : Histoire(s) de France (Théâtre)
- **29 novembre** : Artifices (Théâtre d'objets et déambulation)
- **9 décembre** : Chorale de Fontenay (Concert solidaire)
- **17 décembre** : Spectacle commun des écoles municipales de musique et de danse
- **22 décembre** : Le Père Noël est une ordure (Théâtre)
- **12 janvier** : Marly Comedy Club (Humour)
- **26 janvier** : Concert du Nouvel An de l'École Municipale de Musique
- **2 février** : Viktor Vincent (Magie-Mentalisme)



La plaquette de la saison culturelle
2023-2024 est disponible en ligne sur
www.marly-la-ville.fr !



CONCERT SOLIDAIRE



Les chorales *A tout cœur* et le *Petit cœur de Fontenay* vous convient à leur concert caritatif au profit du Secours Populaire de Marly-la-Ville pour Noël !

- > Samedi 9 décembre à 20h,
à l'Espace Culturel Lucien Jean
- > Tarifs : 8 € / Moins de 18 ans : 3 €
- > Réservation : francisducellier@gmail.com

VOUS SOUHAITEZ UNE PLACE OU UN ABONNEMENT POUR LA PROCHAINE SAISON CULTURELLE ?

Rendez-vous sur la billetterie en ligne :
billetterie.marlylaville.fr

NOUVEAU ! 2 formules d'abonnement

- 3 spectacles pour 30 € : 1 tête d'affiche + 2 spectacles tout public au choix
- 5 spectacles pour 47 € : 1 tête d'affiche + 4 spectacles tout public au choix

Pour connaître les prochains spectacles, abonnez-vous dès à présent à nos pages Facebook et Instagram et retrouvez toute l'actualité culturelle de votre commune !



@EspaceLucienJean



@espace_lucien_jean

UN VENT DE FRAÎCHEUR À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Ça bouge à la bibliothèque, et ça fait du bien ! Un projet de réaménagement et de réflexions pour plus de plaisir et plus de confort...
 Entretien express pour en savoir plus sur les coulisses de ce vent de fraîcheur !**

Quel est le point de départ de ce projet de réaménagement ?

Un constat. Nous travaillons maintenant en réseau, et nous nous devons d'offrir un service en fonction de cette nouvelle situation, mais aussi de nous placer en tant que lieu spécifique. Nous souhaitons pour tous nos lecteurs, les Marlysiens bien sûr, mais aussi nos visiteurs périphériques, un petit îlot de bonheur et de découvertes.

Quels sont vos premiers objectifs ?

Nous souhaitons ventiler, aérer l'espace, le moderniser tout en lui gardant son aura particulière. D'autre part, au-delà des nombreuses propositions d'animations envers le public scolaire ou parascolaire, nous souhaitons offrir au tout public des ateliers ou des espaces de découvertes et de détente, des zones interactives.

Vous aiguisez ma curiosité ...

Dans l'espace jeunesse, nous mettons en place de petits ateliers à disposition et en autogestion. Des ateliers sont ainsi proposés chaque jour, parmi lesquels puzzle, coloriage, origami, bande dessinée sur table lumineuse... Dans l'espace adulte, un salon zen sera créé. On y trouvera une platine vinyle, les dernières sorties et un casque d'écoute. Enfin, le patio va revivre :

dès l'été prochain nous ambitionnons de proposer un jardin potager sur pieds, des chiliennes et des parasols pour y lire ou simplement s'y détendre. Le patio comporte aussi un muret sur lequel pourrait naître une fresque... Les idées ne manquent pas, nous prendrons le temps de les réaliser.

J'ai entendu parler de nouveaux fonds ...

Tout à fait. De nouveaux meubles accueillent le fonds 14/20, c'est-à-dire une collection de romans, de docu et de BD, spécifiques aux grands ados et jeunes adultes. D'autre part, nous allons beaucoup travailler sur le neuvième art, c'est-à-dire la bande dessinée. Nous enrichissons le fonds manga, nous créons un fonds neuvième art, proposant des ouvrages majeurs sur l'histoire et les techniques de bande dessinée. Une collection unique qui accueille aussi de grands auteurs

et œuvres de 1800 à nos jours. Vous parlerai-je des Buildings à Comics ...

De quoi s'agit-il ?

Un Building à Comics dans chacun des deux espaces (jeunesse et adulte) va être créé. Ces deux meubles offriront un fonds d'exception de bande dessinée anglo-saxonne, des super-héros aux novels-graphics ...

Nous n'avons pas la place pour exposer l'ensemble du projet. Mais nous viendrons faire un tour pour découvrir les changements.

Avec grand plaisir ! Un dernier mot, ce projet ne serait pas réalisable sans le soutien de nos élus, des équipes des services techniques, des espaces verts et de l'entretien. Qu'ils en soient remerciés.



Un réaménagement de l'espace adulte plus convivial



Un espace dédié aux 14-20 ans !



Un nouvel espace d'accueil avec les périodiques et les nouveautés

L'actualité des Écoles de Musique et de Danse

De nouveaux professeurs à l'École Municipale de Musique

À la rentrée, l'École Municipale de Musique a accueilli de nouveaux professeurs :

- **Callista Buissez**, professeure de chant et chorale
- **Gérald Mystille**, professeur de guitare

La chorale « adulte » a repris les jeudis de 20h à 21h30 avec Callista Buissez.

Vous êtes les bienvenus, la chorale recrute !

Programme varié, plaisir, partage, musique et bonne humeur sont les maîtres-mots de cette rentrée !

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'inscrire, il est encore temps !

Contactez Violaine Aucante au 06 08 88 66 42 / ecolemusique@marlylaville.fr

Ne manquez pas les prochains événements de l'école :

► **Kioskàmusic** : salle Dalibard

- Lundi 13 novembre 2023 à 18h30

- Mardi 19 décembre 2023 à 18h30

► **Stage Musique et Danse**

9 et 10 décembre 2023 : Stage commun des écoles municipales de musique et de danse au COSEC pour création d'un spectacle qui sera présenté le dimanche 17 décembre à 17h à l'Espace Culturel Lucien Jean.

► **Concert du Nouvel An**

Le 26 janvier 2024 à 20h30 à l'Espace Culturel Lucien Jean

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE FIN D'ANNÉE



Spectacle de fin d'année.



Spectacle des professeurs à l'Église Saint Étienne.

Petit retour sur l'École Municipale de Danse

L'École Municipale de Danse est heureuse de vous donner des nouvelles de nos trois danseuses ayant représenté l'école au niveau national à Angers.

Tout d'abord un grand bravo à Clélia et Maya qui ont obtenu un 3^{ème} prix ainsi qu'à Juliette qui a obtenu un 1^{er} prix à l'unanimité avec le coup de cœur du jury et qui se voit qualifiée au concours européen qui aura lieu prochainement en Espagne.



L'École Municipale de Danse a eu la joie de présenter son spectacle de fin d'année : « La danse en un siècle » les 16 et 17 juin derniers à l'Espace Culturel Lucien Jean. Ainsi, les élèves et

leurs professeurs ont pu offrir le résultat d'une année de travail au public qui a fait salle comble.

S'en est suivi le rituel de la « Semaine exceptionnelle » permettant à l'École Municipale de Danse d'évoluer hors des murs alliant partage, rencontre, convivialité



et joie. Cette semaine a pu offrir aux élèves :

- Des cours parents / enfants où les parents ont pu intégrer l'univers artistique de leurs enfants
- Des ateliers d'éveil chorégraphique et contemporain
- La réalisation d'un clip vidéo à l'Espace Germinal en compagnie d'Electro Street pour restituer les ateliers danse menés durant l'année dans le cadre des résidences missions proposées par la communauté d'agglomération
- La participation à la Fête de la Musique avec l'organisation en amont d'une flash mob
- Une intervention à l'EHPAD de Marly-la-Ville

MAINTENANT, PLACE À LA RENTRÉE !

La nouvelle saison culturelle a démarré par de la danse à l'Espace Culturel Lucien Jean, en compagnie de nos jeunes danseuses, qui ont eu la joie de participer à la première partie du spectacle d'Electro Street !

Après la reprise des cours, place aux nouveaux projets qui arrivent :

- **Le Stage Musique et Danse**, les 9 et 10 décembre au Cosec Avec présentation d'un spectacle commun le 17 décembre à l'Espace Culturel
- **Le Printemps de la Danse**, le 8 mars à l'Espace Culturel

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'inscrire, il est encore temps !

Contactez Sophie Bothereau et Shirley Brunet au 06 28 62 74 74 / ecolededanse@marlylaville.fr



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En juin, le « Prix coup de cœur littérature petite enfance des assistantes maternelles » s'est clôturé à la bibliothèque municipale autour d'un spectacle conté et chanté intitulé P'tit doudou de Maggy Faraux. La conteuse nous a fait voyager dans son île avec un décor haut en couleur pour ensuite faire danser petits et grands sur des notes créoles. La municipalité a offert à chaque professionnelle le livre élu « Prix coup de cœur » de l'année par les assistantes maternelles.

Cet été, nous avons profité des quelques rayons de soleil pour investir la cour du centre de loisirs du Bois Maillard. Au programme : pique-nique, tripatouille et plantations. De nouvelles expérimentations en plein air qui ont ravi nos tout-petits !

Le soleil n'étant pas tous les jours au rendez-vous, nous avons profité du dojo pour escalader, grimper, glisser, sauter, jouer au ballon et se déguiser sur les parcours de motricité.

Le temps de la première rentrée est proche...

Pour clôturer l'été, le Relais Petite Enfance, en partenariat avec les enseignantes des écoles maternelles et les ATSEM de la ville, a reconduit le projet d'adaptation pour les enfants entrant en petite section.

Les 30 et 31 août sur les trois écoles maternelles, 51 enfants accompagnés de leurs parents ont pu vivre un temps d'adaptation d'environ une heure au sein de leur école pour se familiariser avec les lieux et faire connaissance avec les adultes de l'établissement.

Ce premier contact pour les petites sections est un moment de visite, de jeux et de découverte pour adoucir l'appréhension de la rentrée et pour qu'enfants et parents l'envisagent plus sereinement.



LE RELAIS PETITE ENFANCE, C'EST QUOI ?



Le RPE accompagne les familles dans leurs démarches de parents employeurs, mais aussi les professionnels dans leurs missions. C'est également un lieu ressource pour vous informer sur les démarches à suivre si vous souhaitez devenir assistante maternelle.

Delphine Saumard

L'adresse mail change : rpe@marlylaville.fr

RPE de Marly-la-Ville

07 72 72 11 12 / 01 34 68 14 91

CET ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Isabelle Deswarte,
Maire adjointe chargée de la Petite enfance,
Enfance, Jeunesse



Entre soleil, nuages et pluie, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter de la bibliothèque, d'ateliers au musée Archéa, d'une chasse au doudou ou à l'épée du roi à l'Abbaye de Royaumont ou encore du potager des Princes à Chantilly.

Les baignades ont aussi été au programme ! En piscine ou en base nautique, mais aussi dans la mer avec une journée de découverte au Tréport pour tous les élémentaires.

Tous ont participé à la fabrication de push cars pour ensuite prendre plaisir à les utiliser et à se concurrencer.

Enfin, comme tous les ans, tous les groupes ont pu participer à des mini stages de découverte tels que l'athlétisme, la danse contemporaine, la varappe, le tennis de table, le badminton ou les percussions.

La météo n'a pas toujours été favorable mais petits et grands se sont amusés durant tout l'été !

L'équipe d'animation



CROSS DES ÉLÉMENTAIRES

Fin juin, 500 élèves, du CP au CM2, ont participé au cross regroupant les trois écoles élémentaires au stade Martial Duronsoy

MINI STAGES ÉTÉ 2023

Tout au long de l'été 2023, le service Enfance-Jeunesse a organisé des mini stages en direction de nos jeunes marlysiens (3-15 ans).



Une grande variété d'activités sportives et culturelles a été proposée pour initier nos jeunes à des pratiques nouvelles sous forme de stage.

Parmi ceux-ci, on retrouve le football, le tennis, le basket, le tennis de table, le tir à l'arc, la danse, la plongée ou encore le badminton. De plus, cette année, l'accent a également été mis sur une activité que nous n'avons pas forcément l'habitude de proposer comme l'éveil nageur pour les plus petits à la piscine de Fosses. Un stage varappe a aussi pu se vivre à la Salle des Sports, un atelier photographie à la salle Henri Marlé, afin d'apprendre à nos jeunes à réaliser de beaux clichés.

Enfin, l'activité course d'orientation a permis aux participants de savoir se repérer, lire une carte ou encore se servir d'une boussole.

Nous n'avons pas été en reste côté musique car une intervention de « Phil Pan Percussion » et de percussion afro brésilienne, menée par Pascal de l'École Municipale de musique ont pu permettre aux enfants, de montrer leur sens du rythme au travers d'instruments traditionnels.

L'équipe d'animation

SÉJOUR À CHÂTEL

Un séjour sportif et riche en émotion pour les 9/11 et 12/16 ans avec un programme intense.

Les ados et les plus jeunes se sont découverts des âmes courageuses en vainquant leurs peurs grâce au rafting et au canyoning pour les ados. L'accrobranche et la via ferrata ont également été un temps riche en émotions.

Certains ont dépassé leurs limites le jour de notre randonnée mais ils ont été récompensés par une baignade bien méritée dans le lac de Montriond.

En parallèle, les plus jeunes ont, quant à eux, effectué une randonnée plus courte mais pas moins intense avec un guide de montagne qui les a emmenés sur le repère de la sorcière du village.



Il y a eu aussi le bob luge, le mini-golf, la piscine, la montée en télécabine en haut de Super Châtel, la visite d'un parc aventures, des ateliers d'art et la plage de Thonon.

Petits et grands se sont retrouvés autour de temps d'animations en soirées, tel que notre grand jeu d'énigmes, une soirée histoire qui fait peur autour d'un grand feu, loup garou, et la soirée boum pour clôturer le séjour.

Voici les aventures de nos sportifs avant de reprendre le chemin des cours !

L'équipe d'animation

CET ÉTÉ À LA MAISON DES JEUNES

Cette année encore, nos jeunes qui fréquentent la Maison des Jeunes (MDJ) ont été bien servis concernant les activités, les sorties récréatives et les stages proposés.



Au programme de ces deux mois, nous sommes partis nous rafraîchir dans les différentes bases de loisirs

des alentours, ainsi qu'à la piscine du Mesnil Amelot.

Pendant le mois de juillet, nous avons également profité d'une journée au Tréport. Durant celle-ci, les jeunes ont exploré les rues de la ville, pris le funiculaire, déjeuné sur les falaises surplombant la mer et ont même pu se baigner sur la plage de galets. Une excellente journée à refaire, nous l'espérons rapidement !

Du côté des mini stages, nos ados se sont essayés aux percussions, à la danse, au tennis, au tennis de table, au basket et même à la course d'orientation. Un panel d'activités très varié afin de répondre aux attentes de chacun.

Nous nous sommes aussi régalez pendant l'été à travers les après-midis cuisine. Nous avons préparé et mangé de délicieux cookies, des gâteaux, des roulés salés, des roses de sable ainsi que du jus de Bissap. Un régal pour nos papilles !

Encore une fois la bonne humeur, l'entraide, le partage et la cohésion de groupe furent les fils conducteurs de ces semaines estivales passées ensemble.

On se donne rendez-vous aux vacances d'automne !

L'équipe d'animation



© Jean-Yves Lacôte

DEMOS

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

Un projet de sensibilisation à la musique classique coordonné par la Philharmonie de Paris et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Depuis un an, Marly-la-Ville s'est associée au dispositif DEMOS. Le recrutement se poursuit !

Ce dispositif s'adresse aux élémentaires à partir de 7 ans qui n'ont pas de pratique musicale antérieure.

Pendant 3 ans, les enfants auront un instrument et seront encadrés par des professionnels pour apprendre la pratique d'un instrument et faire partie de l'orchestre DEMOS.

Au total, 7 groupes de 15 enfants issus du territoire participeront à cette aventure avec :

- 2 ateliers de pratique musicale par semaine
- Des stages musicaux (1,5 jour pendant les vacances scolaires)
- Des répétitions en orchestre toutes les 6 semaines
- 1 grand concert de fin d'année à la Philharmonie de Paris

Inscriptions et renseignements auprès du Service Enfance-Jeunesse : 01 34 47 46 43 et cjaumot@marlylaville.fr

AAPEMS

Des parents investis de septembre à juillet !

Notre association, composée de parents d'élèves investis, travaille tout au long de l'année pour améliorer la vie des élèves et représenter les parents dans les différentes instances (conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, conseil de discipline...).

En juillet dernier, nous avons notamment emmené tous les 3^{èmes} du collège Françoise-Dolto au parc Astérix afin de fêter la fin de leurs années « collège ». Cette journée, très appréciée, sera renouvelée pour nos nouveaux 3^{èmes}.

Côté élémentaire et maternelle, nous avons clôturé l'année autour du « café des vacances » au niveau des groupes scolaires du Bourg et du Bois Maillard. Ces moments de partage ont permis de souhaiter aux enfants et aux parents de bonnes vacances.

Les vacances sont déjà terminées et nous voici de retour à l'école. Nous travaillons, dès à présent, activement pour mener encore de beaux projets lors de cette nouvelle année scolaire dont la traditionnelle « Bourse aux jouets et livres » qui se tiendra cette année le 26 novembre.

À très vite !

L'Aapems



Pour nous contacter : Virginie Fouillen (Présidente)

> Mail : aapems95@gmail.com

> Facebook : www.facebook.com/Aapems-324854124735859/

AIPE

2022-2023 avec l'AIPE !

Cette année fut encore un grand succès au sein du groupe scolaire La Garenne et du Collège Dolto. Nous avons mené plusieurs actions (ventes de gâteaux et viennoiseries, ventes d'objets personnalisés, marché de Noël...) qui ont permis de financer plusieurs activités :

- Les maternelles ont bénéficié d'un spectacle de Noël et d'une activité Lego® où ils ont pu imaginer et créer une immense ville sous le préau.
- Nous avons offert une intervention sur les dangers domestiques pour les GS, qui leur a beaucoup plu ! Un grand merci à Inov Prévention !
- Les primaires ont reçu des bacs à potager afin d'y faire quelques cultures, en lien avec le projet Ecole Comestible.
- Les CM2 ont retrouvé les 6^{èmes}, anciens de La Garenne, le temps d'une soirée dansante.
- Les élèves de 3^{ème} vont bénéficier d'un bal, courant octobre (reporté suite aux événements du mois de juin), pour la deuxième année consécutive, pour fêter leur fin de collège.



Cette année encore, nous serons présents et continuerons à maintenir nos initiatives auprès de nos groupes scolaires, pour permettre d'offrir à nos enfants de beaux souvenirs.

L'AIPE vous souhaite une belle année scolaire !
aipe.marly@gmail.com»



UNRPA

Union Nationale des Retraités
et Personnes Âgées



Chers adhérents,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons à travers ce nouveau bulletin municipal. Ce mois d'octobre est l'occasion de reprendre contact, après les escapades de l'été, de chacun et chacune.

Le bilan de ces deux trimestres a été très positif par le nombre de personnes ayant participé aux propositions des différentes sorties. En février d'abord avec le spectacle haut en couleurs et ballets « Shein Yun » ; en mars lors du déjeuner-spectacle à la « Crémaillère » à Montmartre ; en avril, le traditionnel repas de printemps ; en mai, une belle balade dans Paris avec « Marcel le Canard » suivi d'un plongeon dans la Seine (véhicule amphibie) clôturée par un goûter au « Vauban » face aux Invalides. Enfin, pour terminer la saison début juillet, nous avons pris un déjeuner à bord du train style 1900 dans la Baie de Somme.

Nous préparons activement le prochain repas d'automne du 18 octobre, ainsi que la réunion de la fédération qui se tiendra cette année le 26 octobre, avec comme à l'accoutumé, le repas spectacle.

Les inscriptions pour 2024 vous seront proposées le 6 décembre et suivront l'assemblée générale et sa galette le 10 janvier.

Les feuilles de présentation et d'inscription vous seront distribuées comme d'habitude dans vos boîtes aux lettres. Faites également passer le message à vos connaissances qui souhaiteraient des renseignements sur notre association.

Robert WALLET
Membre du bureau

GAÏA

Gaïa présente « PROUVE-LE »
de Lucie Verot
Une pièce de théâtre où
l'humour ne manque pas

« PROUVE-LE », c'est l'histoire de deux jeunes, internes dans un collège de montagne. Un jour ils tombent malades, tous les deux. Sans doute un virus de rien du tout. Mais sur Internet, il y a une théorie qui circule et qui dit que des scientifiques auraient mis au point un virus et l'auraient répandu, volontairement, avec la complicité de l'État.

« PROUVE-LE » explore la question des théories du complot à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Cette pièce met l'accent sur un phénomène de société devenu un véritable enjeu d'éducation : la méfiance vis-à-vis des institutions et la remise en cause des théories officielles. Car si enseigner l'esprit critique est une chose, apprendre à douter intelligemment et à faire le tri dans la masse d'informations qui circulent sur le net en est une autre.

- **Samedi 18 novembre à 20h30, à l'Espace Culturel Lucien Jean**
- **Tout public, à partir de 10 ans : 5 € / 3 € (moins de 12 ans)**
- **Réservation au 01 34 72 90 97**



So.Ma.Bé



SAVE THE DATE !

Vendredi 17 novembre prochain, participez à notre 5^e nocturne SoMabé en partenariat avec la mairie de Marly-la-Ville.

Entre amis ou en tête à tête, en famille avec les enfants, venez vivre une soirée des plus originales en notre compagnie.

Munis d'une lampe frontale ou de poche, vous vous élancerez dans la nuit à travers les chemins et bois autour de Marly-la-Ville.

Au programme : 2 marches de 2km500 et 10km et **une course nature de 10km** sans classement, chrono et certificat médical, juste pour le fun !

Retrouvez les infos sur notre page **Facebook Somabé Solidarité Marly Bénin**.

L'équipe SoMaBé

CLUB DE L'IMAGE ET DU SON



Jamais deux sans trois

Pour ne pas faire mentir ce dicton, le Club de l'Image et du Son de Marly-la-Ville / Fosses aura le privilège de vous présenter sa troisième exposition photo à l'Espace Culturel Lucien Jean du 27 février au 5 avril 2024.

L'accès est gratuit et ouvert à tous les publics aux heures habituelles d'ouverture de l'Espace Culturel, ainsi que lors des spectacles.

Cet événement sera pour nous l'occasion de vous présenter les nouvelles réalisations de nos adhérents, anciens ou nouveaux. Et comme pour les deux expositions précédentes, ce sera pour vous la possibilité de voter pour vos photographies préférées.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos visiteurs afin de partager ces moments parfois forts, parfois comiques ou tout simplement heureux que les photographes ressentent lors des prises de vues.



"La photographie est une façon de ressentir, de toucher, d'aimer"

Dorothée Parker

LA GUIRLANDE FRANCILIENNE

Chacun d'entre nous a pris, pendant la période estivale, de bonnes résolutions. Peut-être, cet été avez-vous, en les applaudissant, eu envie de vous mêler à un groupe de danses traditionnelles venant égayer vos vacances.

La Guirlande Francilienne vous offre de réaliser ce souhait quel que soit votre âge (de 7 à 77 ans comme le dit la formule consacrée).

Depuis 43 ans, la Guirlande Francilienne vous offre la possibilité de garder vivant le patrimoine festif de vos parents et grands-parents mais qui peut aussi devenir le vôtre.

Comme dans toutes les fêtes populaires, cette activité est ouverte à toutes et tous sans discrimination d'âge ou de genre. Nul besoin d'être sportif, aucune restriction à part ne pas être grincheux.

La Guirlande Francilienne, c'est une occasion de danser ensemble 2 heures par semaine et pour celles et ceux qui le veulent de participer à des animations et des spectacles lors des fêtes communales, régionales et internationales et en animation dans des maisons de retraite.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre à la Salle des Fêtes de Marly-la-Ville, le mardi à 20h30, nous vous attendons.





ASSOCIATION PHIL PAN ANTILLES MARLY

L'association Phil Pan Antilles Marly a vu le jour en 2016 à Marly-la-Ville.

Les buts de l'association sont :

- L'apprentissage du solfège et des instruments.
- La constitution d'un groupe de musiciens.
- Faire découvrir à un large public la diversité musicale du Pan au sein d'un groupe.
- Permettre des rencontres et des échanges avec d'autres groupes de musiciens.

Le Pan (casserole), ou Steel drum (tambour d'acier) est né vers 1930 à Trinidad et Tobago. Cet instrument de musique se présente sur différents aspects allant du ténor, en passant par le piano, la guitare, l'alto, le double alto, etc.

Le steel pan est très connu en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et peu pratiqué en métropole.

Depuis 2018, Phil Pan Antilles Marly mène des activités périscolaires telles que la découverte du pan en partenariat avec le centre de loisirs de Marly-la-Ville, que nous souhaitons promouvoir chaque année.

C'est ainsi que l'association Phil Pan Antilles Marly s'est illustrée :

- En 2019, lors d'un événement festif en Bretagne

- En 2022, lors d'un stage découverte du steel pan avec le centre de loisirs de Marly-la-Ville, durant lequel un groupe de cinq enfants a participé en jouant lors du Forum un thème musical étudié lors de la découverte.
- En mai 2022, présence de l'association lors de la commémoration de l'abolition de l'esclavage dans la ville.
- En avril 2023, participation avec l'association de Louvres « Dance Avec le Monde ».
- En septembre 2023, notre présence lors du Forum de la Vie Locale et Associative.

L'association a le plaisir de vous faire connaître cet instrument de musique sans distinction d'âge, enfants comme adultes dans une ambiance conviviale.

Les cours sont dispensés les dimanches à 14h, au presbytère de Marly-la-Ville.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Monsieur Philibert Legretard au 01 34 72 40 23.

Le Président, Philibert LEGRETARD

COMPAGNIE D'ARC

Samedi 17 juin, un peu plus d'une vingtaine d'archers de la Compagnie d'Arc de Marly-la-ville, se sont réunis avec enthousiasme au Jeu d'Arc Jean-Claude Le Layour, afin de tirer sur de nombreuses cibles 3D (animaux en mousse) disposées sur les différentes zones de tir.

Ce tir est l'occasion pour les jeunes archers de tirer sur des cibles différentes que les blasons «papier», en essayant bien sûr d'être le plus près de la zone à atteindre de chaque animal.

La remise des prix aux vainqueurs (archers débutants, jeunes et adultes) a été effectuée par Madame Sylvie Jalibert, adjointe au Maire, en présence des familles. Comme de tradition, cette après-midi s'est clôturée en soirée par un délicieux repas.



Les archers



Les vainqueurs



La remise des prix en présence de Madame Sylvie Jalibert, Maire adjointe

UN JEU D'ARC TOUJOURS ACTIF PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE !

Comme chaque année, pendant les congés d'été, notre terrain du Jeu d'Arc est resté très actif.

Au mois de juillet, nous avons reçu 17 archers sur 2 week-ends, pour le tir du « Rendu de Bouquet », une des compétitions les plus importantes en France. Ce Tir Beursault (cibles à 50 m) est organisé à la suite du défilé du Bouquet Provincial qui s'est déroulé à Mâcon, où nous étions près de 3 000 archers.

Toujours au mois de juillet, une nouveauté cette année, nous avons reçu les Scouts & Guides de France de Louvres/Fosses. Une vingtaine de jeunes et encadrants ont planté leurs tentes sur notre terrain, qui offre toutes les conditions de sécurité nécessaires pour leurs activités.

Le fait de se trouver non loin de la forêt, leur a permis de récupérer des bois morts, afin d'organiser de belles flambées au barbecue.

Dans le cadre des activités sportives proposées par le Service Jeunesse, un stage de tir à l'arc a été organisé à l'attention des jeunes marlysiens. Ce stage s'est déroulé les après-midis sur une semaine au début du mois d'août, et a réuni une dizaine d'adolescents.

L'avantage de ce type de stage, permet à ces jeunes de découvrir le tir à l'arc, de rester motivés et de progresser rapidement.

Pour terminer ce bel été sportif, nous avons aussi organisé un concours Beursault à la fin du mois d'août, dont les résultats sont qualificatifs pour le Championnat de France. Cette année, nous avons accueilli 25 archers sur un week-end de 3 jours.

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

Laurent Hivelin, Secrétaire de la Compagnie d'Arc

Retrouvez toutes nos informations sur notre site, ou sur nos pages Facebook et Instagram :

www.cie-arc-marlylaville.fr/

www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille

Instagram : [@compagnie_darc_marly_la_ville](https://www.instagram.com/compagnie_darc_marly_la_ville)



Références :

www.facebook.com/sgdffosseslouvres

<https://bouquet-provincial.fr/>

www.tiralarcidf.com/pages/beursault/

ÉTOILE SPORTIVE de Marly-la-Ville

Comme chaque année, en septembre, c'est la reprise à l'ES MARLY-LA-VILLE.

Toutes les catégories, des BABYS (4 ans) aux ANCIENS (+35 ans) ont retrouvé le chemin du stade pour les entraînements et les compétitions officielles.

En fin de saison dernière, le club de l'ES MARLY s'est vu remettre le « Label École de Foot – Échelon Espoir » par le District de Football du Val d'Oise.

Cette distinction récompense le travail de structuration mis en place par le club depuis quelques années.

Des éducateurs diplômés encadrent les différentes catégories. Ils sont accompagnés de dirigeants pour permettre de travailler lors des entraînements par petits groupes.

Le club investit chaque année dans du matériel pédagogique : ballons, petits buts, échelles, cerceaux... pour améliorer le travail des joueurs lors des séances et devenir plus performants.

Nous continuons à travailler pour acquérir le niveau au-dessus.



CYCLO CLUB

Rouler ensemble



La saison estivale fut encore riche en sorties hebdomadaires. Grâce à une météo agréable et l'investissement de plusieurs des membres du club pour proposer de nouveaux parcours, un groupe était présent à chacune de nos sorties, mardi matin, jeudi matin et dimanche matin.

Les parcours sont proposés sur des applications dédiées, ceux qui sont équipés enregistrent le parcours et ainsi dirigent le groupe. Chacun connaît le parcours à l'avance et peut même ainsi rejoindre le groupe en cours de route.

Deux voire trois parcours, de différentes distances, sont proposés à chaque sortie. Nous roulons ensemble quelques kilomètres et ensuite se forment les groupes en fonction de la distance choisie, ainsi chacun roule selon ses envies et capacités du jour.

Plusieurs membres du club ont également participé pendant une semaine en juin aux « 30 ans de l'Ardéchoise », une classique des cyclosporives, où des milliers d'amoureux du vélo sont accueillis dans les villages traversés par des commerçants locaux qui allient cordialité et dégustation de produits locaux.

L'appartenance à un club permet ces moments de partage et de convivialité et apporte également la sécurité en cas de crevaison ou tout autre ennui mécanique.

Alors si vous roulez seul et souhaitez faire l'expérience d'une sortie en groupe, consultez notre site internet où vous trouverez toutes les infos pratiques.

cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com

Site Internet : cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com

FITGYM ET BIEN-ÊTRE

Nous vous proposons des cours collectifs dans deux domaines :
le fitness et le bien-être.

Nos cours sont accessibles à tous les âges et à tous les niveaux sportifs afin de trouver un bon état physique et de bien-être. Nos cours sont dispensés dans les communes de La Chapelle en Serval, Orry-la-Ville, Marly-la-Ville, Plailly et Survilliers.

Renforcez musculairement votre corps, tonifiez et améliorez votre souplesse, votre équilibre et coordination, affinez votre silhouette.

- **Activités fitness** : cours de musculation, renforcement musculaire, circuit training, cuisses-abdos-fessiers, fit combat, fit cardio, gym douce, pilates, yoga tonique, HIIT, boot camp, ZUMBA, STEP, LIA, postural Ball, Swiss Ball, etc.
- **Activités bien-être** : cours de yoga souplesse, relaxation et méditation, yoga réparateur, activité physique sur ordonnance APA pour obésité, arthrose, diabètes. Coaching perte de poids avec l'alimentation et exercices adaptés.
- **Massages** : drainage lymphatique, visage, relaxation, Madero thérapie, suédois, réflexologie, massage assis, etc.



Responsables : Alexander Cruz et Leslie Lefevre
Contact : 06 51 41 30 12
@ : fitgym.bienetre@gmail.com
Facebook : fb.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL

TENNIS CLUB MARLY-LA-VILLE :

D'une saison de Tennis à l'autre

Quand vous lirez cet article, la saison 2023/2024 aura débuté le 18 septembre. La nouvelle organisation de l'École de Tennis a nécessité plusieurs réunions et rencontres entre les cinq enseignants et les trente coachs répétiteurs. Nous félicitons, Louane Chabaud d'avoir obtenu en juillet son Certificat de Qualification Professionnel (CQP) comme Educatrice de Tennis et d'entreprendre sa formation au Diplôme DEJEPS, Niels Trubert-Frillay de s'être engagé dans la formation Certificat de Qualification Professionnel (CQP), enfin Noé Dizy de poursuivre sa deuxième année

pour obtenir son diplôme DEJEPS. Pour les adultes, le partage des créneaux horaires entre ceux qui s'initient ou se perfectionnent et les joueurs en jeu libre ou loisirs, va proposer à minima un temps de jeu adapté. Le 2 juillet dernier, le Tennis Club de Marly-la-Ville fut invité par la Fédération Française de Tennis à fouler la terre battue du Central de Roland Garros pour participer à des animations en présence de Caroline Garcia, numéro 1 du tennis français.



MARLYSIEN VOLLEY-BALL

Le Club Marlyisien de Volley-Ball (CMVB), créé en 1990, propose la pratique d'un sport collectif en loisir ou en compétition mixte.

Le club est affilié à la FSGT95 (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) qui milite pour le droit au sport pour tous. Des événements sont organisés - tournoi et Green ou beach volley tout au long de la saison.

Notre objectif est de créer des moments conviviaux, partager la passion du volley-ball et développer un lien intergénérationnel entre les jeunes et les adultes. Nos valeurs sont le respect, l'intégrité et la solidarité.

Nos bénévoles contribuent au bon fonctionnement du club avec les membres du bureau. Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez contribuer en nous apportant votre aide ou expérience d'entraîneur, n'hésitez pas à nous contacter.

« Ma passion du volley-ball et mon expérience m'ont donné l'envie de les transmettre à nos jeunes. »

Jennifer LUPO, Présidente CMVB



HARMONIE DES ÉNERGIES

L'Harmonie des Énergies vous propose cette saison des cours de Do-In et Taïso .

Quelles sont ces pratiques ?

Le Taïso : les exercices du taïso sont très variés, pouvant se faire seul, ou en binôme, ce qui permet :

- > Entretien cardio-respiratoire
- > Amélioration de l'endurance
- > Renforcement musculaire
- > Amélioration de l'équilibre
- > Amélioration des capacités psychomotrices
- > Amélioration de la coordination générale des membres
- > Assouplissement
- > Relaxation

Le do-in : le do-in est basé sur des exercices de respiration, d'auto-massage, d'assouplissement et sur des étirements. Basé sur les principes de la médecine chinoise traditionnelle et les saisons, il s'agit au travers de ces auto-massages de refaire circuler harmonieusement l'énergie vitale. Le do-in est en quelque sorte un auto-shiatsu. Tout comme ce dernier, il s'inscrit dans une logique de prévention et d'entretien de la santé et de la vitalité.



Nous vous proposerons pendant la saison des stages à thème en relation avec les saisons qui influent sur notre énergie du moment.

Ces pratiques sont accessibles à toutes personnes de 16 à 77 ans.

Nous nous retrouvons tous les lundis soirs de 20h à 21h30 au Presbytère de Marly-la-Ville.

Mais l'Harmonie des Énergies, c'est aussi :

- > Des séances individuelles de shiatsu.
- > Des initiations au shiatsu familial .
- > Des séances individuelles Lahochi.
- > Des stages pour devenir praticien Lahochi.
- > De l'initiation au shiatsu sur chaise.

Pour tout renseignement, contactez-nous :

Christel (06 65 67 67 56) ou Bruno (06 87 73 83 27).

NOUVEAU !

Un cours de do-in est dispensé le jeudi matin pour nos séniors (heure et lieu à venir). Le do-in est une pratique d'auto-massage comprenant de la gymnastique douce, de la respiration, des étirements et de la relaxation. Cette pratique a pour but de stimuler l'énergie vitale ainsi que la santé physique et mentale.

Cette pratique se fait aussi bien debout, assis sur une chaise qu'au sol.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons pour une séance découverte

K'DANSES

Dancez avec nous ! Rejoignez K'Danses !



Les bienfaits de la danse sont multiples : amélioration de la santé, de la forme physique, de l'équilibre et de la coordination, réduction du stress et amélioration de l'humeur. Si vous cherchez un moyen de vous maintenir en forme tout en vous amusant, pourquoi ne pas rejoindre notre association de danse ?



K'Danses propose des cours de danse pour tous les niveaux, du débutant au confirmé. Nous avons une grande variété de styles de danse : **la Salsa, la Bachata, la Kizomba, la Zumba, le Kuduro'Fit, la Country Line Dance, les Danses de salon, le Rock Swing, le Hip-hop**. Quel que soit votre niveau ou vos préférences, nous avons le cours qui vous convient.



Nos professeurs sont des professionnels qualifiés et passionnés qui sont déterminés à vous aider à progresser. Ils sont patients, sympathiques et expérimentés, et ils savent comment rendre l'apprentissage de la danse amusant et facile.



Nous organisons régulièrement tout le long de la saison des stages, des sorties, des soirées dansantes et un week-end de danse pour que nos adhérents puissent se rencontrer, socialiser et danser ensemble.

Rejoindre notre association de danse, c'est plus qu'apprendre à danser, c'est rejoindre une communauté de personnes partageant les mêmes intérêts et passionnées par la danse. Nous sommes fiers de fournir un environnement de soutien et de camaraderie où nos membres peuvent s'exprimer, se divertir et se faire de nouveaux amis.

Alors, qu'attendez-vous ? Rejoignez-nous et commencez votre voyage vers une vie plus saine et plus heureuse en dansant et en vous amusant !

Alors on danse !

Fred , Vice-président de l'Association K'Danses.

Association affiliée à la Fédération Française de DanSES

www.k-danses.com



K'Danses

07 81 87 59 84

Vie gourmande

La recette de Mamie Didine

PAIN DE THON DIÉTÉTIQUE



Un peu d'histoire

À l'origine recette du « placard », recette d'automne, le pain de thon serait bon pour le moral. Il ensoleille votre assiette à l'approche de l'hiver. En Italie, c'est une ancienne recette passe-partout qui accompagne souvent les pique-niques, les buffets mais aussi des dîners improvisés. En Argentine, c'est un classique de la gastronomie de Noël et du réveillon.

Durée : Préparation : 15 mn / Cuisson : 45 mn

Ingrédients pour 6 personnes

- > 320 gr de thon en boîte
- > 4 oeufs
- > 50 gr de farine
- > 1/2 de sachet de levure
- > Persil, ciboulette
- > 140 gr de fromage blanc
- > 10 gr de beurre pour le moule
- > 2 belles échalotes
- > 1 càs de moutarde
- > Sel et poivre
- > 100 gr de gruyère râpé

Réalisation

- Préchauffez votre four à 180°C.
- Égouttez et bien émiettez le thon dans un saladier à l'aide d'une fourchette.
- Incorporez le fromage blanc, les œufs, la farine, la moutarde et mélanger avec un fouet.
- Réservez.
- Épluchez et hachez les échalotes, puis les incorporer à votre préparation.
- Ciselez finement la ciboulette et le persil. Les ajouter également au mélange.
- Salez, poivrez, puis adjoignez la levure et le gruyère.
- Mélangez à nouveau.
- Beurrez un moule à cake.
- Versez la préparation dans le moule, puis enfournez pendant 45 minutes environ.
- Pour vérifier si votre pain est cuit, plantez une lame de couteau verticalement au centre : la lame doit ressortir sèche.
- Attendre 10 minutes avant de démouler.

À servir froid avec de la salade ou une sauce tomate/basilic ou une mayonnaise mousseline ou autre selon votre goût.

L'IMPOSCOPE

Où vont nos Impôts locaux ?

| Votre taxe foncier bâti 2023 | 100 € | 250 € | 500 € | 750 € | 1000 € | 1500 € | 1750 € | 2000 € |
|------------------------------|---------|----------|----------|----------|----------|------------|------------|------------|
| Agglo Roissy Pays de France | 29,22 € | 73,09 € | 146,12 € | 219,18 € | 292,24 € | 438,36 € | 511,42 € | 684,47 € |
| Commune de Marly-la-Ville | 88,29 € | 176,72 € | 341,48 € | 512,18 € | 682,90 € | 1 024,35 € | 1 195,08 € | 1 268,50 € |
| Voie scolaire | 21,44 € | 53,59 € | 107,19 € | 160,79 € | 214,37 € | 321,56 € | 373,91 € | 423,79 € |
| Services généraux | 10,79 € | 26,98 € | 53,97 € | 80,96 € | 107,95 € | 161,93 € | 192,50 € | 219,40 € |
| Cadre de vie, environnement | 11,05 € | 27,62 € | 55,24 € | 82,86 € | 110,48 € | 165,72 € | 193,34 € | 220,96 € |
| Sports et jeunesse | 0,47 € | 2,27 € | 4,54 € | 7,01 € | 9,48 € | 142,03 € | 165,70 € | 194,39 € |
| Culture | 6,73 € | 16,82 € | 33,64 € | 50,47 € | 67,30 € | 100,94 € | 117,77 € | 134,59 € |
| Sécurité et propreté | 8,26 € | 13,22 € | 26,44 € | 39,67 € | 52,89 € | 79,33 € | 92,55 € | 105,79 € |
| Part financière | 2,23 € | 5,58 € | 11,16 € | 16,73 € | 22,31 € | 33,46 € | 39,54 € | 44,82 € |
| Reversements obligatoires | 1,31 € | 3,27 € | 6,54 € | 9,81 € | 13,07 € | 19,61 € | 22,98 € | 26,14 € |
| Autres parties prenantes | 2,49 € | 6,22 € | 12,43 € | 18,65 € | 24,86 € | 37,29 € | 43,51 € | 49,72 € |

offres reçues à partir du Budget 2023
calculs approximatifs, validés par la Mairie

L'imposcope est un outil permettant de savoir comment sont utilisés les impôts de la population. Pour la commune de Marly-la-Ville, l'outil de calcul est disponible sur www.imposcope.com/marly-la-ville-tfb



CINÉMA DE L'YSIEUX

Pendant la fermeture, un cinéma itinérant !

En janvier 2024, le cinéma intercommunal de l'Ysieux entamera sa mue. Le nouveau bâtiment sera reconstruit en lieu et place de l'actuel, auquel s'ajouteront une seconde salle, un hall d'accueil en mesure de recevoir du public, des bureaux, une salle de médiation et une terrasse pour

accueillir de futurs événements. Mais, pas d'inquiétude ! Pendant la fermeture, les séances tout public seront délocalisées à l'Espace Germinal de Fosses, à l'Espace Culturel La Tuilerie de Saint-Witz et... à l'Espace Culturel Lucien Jean de Marly-la-Ville !

INFOS PRATIQUES

Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h
- mercredi et samedi de 8h30 à 12h00
➤ Contact : 01 34 47 46 46 / mairie@marlylaville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

➤ Contact : 01 34 47 46 55

Police Municipale :

- Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
- Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
- Gendarmerie Nationale : 17
- Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12h, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Service Comptabilité :

➤ Contact : 01 34 47 46 56

Service Urbanisme :

➤ Contact : 01 34 47 46 49

Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

➤ Contact : 01 34 47 46 43

Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

➤ Contact : 01 34 68 14 91

Service Culturel :

- Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
- École Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
- École Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
- Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

Service Restauration, Entretien, Atsem :

➤ Contact : 01 34 47 46 54

Services Techniques :

➤ Contact : 01 34 47 46 47

Service Communication :

➤ Contact : 01 34 31 37 60

Pour suivre l'actualité de votre commune :

www.marly-la-ville.fr

L'application CentoLive

La page Facebook @villedeMarlylaville

MARLY-LA-VILLE - VAL D'OISE
CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

SÉANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 23 – Vote du Budget primitif 2023

À l'unanimité

N° 24 – Vote des taux d'imposition 2023

À l'unanimité

N° 25 – Tableau des effectifs du personnel 2023

À l'unanimité

N° 26 – Vote des subventions 2023 aux associations

À la majorité

10 élus ne prenant pas part au vote

Par 17 voix pour

N° 27 – Vote des tarifs municipaux 2023

À l'unanimité

N° 28 – Fongibilité des Crédits - Nomenclature M57

À l'unanimité

PETITE ENFANCE

N° 29 – Présentation des séjours enfance-jeunesse – Été 2023 – Participations des familles

À l'unanimité

CULTURE

N° 30 – Écoles Municipales de Musique et de Danse – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide à la structuration des établissements d'enseignement artistique spécialisé

À l'unanimité

SÉANCE DU VENDREDI 15 MAI 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

PERSONNEL

N° 31 – Vote de séance à huit clos

À l'unanimité

N° 32 – Protocole transactionnel avec un agent

À l'unanimité

SÉANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

AFFAIRES GÉNÉRALES

n° 41 – Élection des délégués et des suppléants pour l'élection des Sénateurs dimanche 24 septembre 2023

À l'unanimité

FINANCES

n° 42 – Demande de subvention et plan de financement – salle polyvalente stade Martial Duronsoy

À l'unanimité

PERSONNEL

n° 43 – Modification du Tableau des Effectifs

À l'unanimité

CULTURE

n° 44 – Présentation de la programmation culturelle 2023-2024 – Espace Culturel Lucien Jean – Validation des budgets et vote des tarifs

À l'unanimité

SÉANCE DU JEUDI 29 JUIN 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 45 – Demande de subvention projet modules Skate Park

À l'unanimité

N° 46 – Demande de subvention exceptionnelle pour Somabé

À l'unanimité

PERSONNEL

N° 47 – Mise à jour du Tableau des Effectifs

À l'unanimité

INTERCOMMUNALITÉ

N° 48 – Astreintes administratives de l'Urbanisme

À l'unanimité

N° 49 – Soutien du Conseil Municipal de Marly-la-Ville à la Délibération du Conseil Communautaire du 22 Juin 2023 – Avis défavorable sur le projet de liaison ferroviaire Roissy - Picardie


À l'unanimité

Retrouvez toutes les
délibérations du conseil
municipal sur
www.marly-la-ville.fr

NAISSANCES

| | |
|---------------------------------|------------|
| GUEGUEN Lana | 27/12/2022 |
| SK HYATH Anaya..... | 12/03/2023 |
| NAIT BACH VOLPATI Lou | 24/03/2023 |
| FLAMEIN LECAT Niels | 12/05/2023 |
| WETZSTEIN VERDIER Mayline | 02/06/2023 |
| ANKILBEAU JALIBERT Jade | 20/06/2023 |
| LOUZOUN Romy | 27/06/2023 |
| TAGLIENTE Clémence | 12/07/2023 |
| GUICHARD Nelyana | 21/07/2023 |
| CHAREF-BENDAHA Leya | 26/07/2023 |
| BOUHLEL Kayssar | 17/08/2023 |

ALLIANCES



| | |
|---|------------|
| SAUTRÉ Marie-Claude et MATTE Alain..... | 28/04/2023 |
| BOUALLAL Zakaria et KAABIA Ibtihèle..... | 29/04/2023 |
| DUVILIER Tomy et BASSALER Marie | 13/05/2023 |
| PITOU Alexandre et TAVERNIER Sandy | 10/06/2023 |
| PERIER Christopher et JACQUES Caroline | 17/06/2023 |
| JUILLARD Yves et LAURET Emilie | 24/06/2023 |
| QUIQUEMPOIS Joffrey et GANDEMER Priscilla..... | 24/06/2023 |
| POULET Cédric et BAY Aurore..... | 08/07/2023 |
| NKOUKA-MALEKA Mie-Na-Nzombie et MUGALA Judith | 25/08/2023 |
| LERDU Thomas et PANNIER Frédérique..... | 26/08/2023 |
| LAVENANT Olivier et SARTEUR Céline..... | 09/09/2023 |

PARTANCES

| | |
|---|---------------------|
| LEDAINE née BOURDOND'HUI Simonne Yvonne | 96 ans (03/04/2023) |
| MILLIER Pierrette veuve DARGENT | 81 ans (09/04/2023) |
| MENICHE Naura | 61 ans (10/05/2023) |
| HOLLERER Hermine..... | 90 ans (15/05/2023) |
| BAILLEUL Maurice..... | 91 ans (09/07/2023) |
| DUHIL de BÉNAZÉ Bernard | 73 ans (13/07/2023) |
| PÉNANGUER Janique vve ROUQUAIROL..... | 57 ans (17/07/2023) |
| ODOUL Odette..... | 90 ans (01/08/2023) |
| BACHELET Stéphane..... | 61 ans (05/08/2023) |
| BEN HADDOU Mihmoun | 72 ans (15/08/2023) |
| MASIA Claude..... | 79 ans (17/08/2023) |
| JOUY Veuve AUTRET Pierrette | 91 ans (19/08/2023) |
| COÏA Andrée..... | 89 ans (02/09/2023) |



Agenda

2023

SAM. 11 NOVEMBRE

➤ Cérémonie commémorative

LUN. 13 NOVEMBRE

➤ Kioskamusic

VEN. 17 NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT

➤ Marche nocturne SoMaBé

SAM. 18 NOVEMBRE

THÉÂTRE

➤ Autour des Droits de l'Enfant avec Gaïa*

DU 21 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE

➤ BAM ! Festival de pop-culture
Bibliothèque Municipale

VEN. 24 NOVEMBRE

THÉÂTRE

➤ Histoire(s) de France*

DIM. 26 NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT

➤ Bourse aux Jouets et Livres

MER. 29 NOVEMBRE

THÉÂTRE D'OBJETS ET
DÉAMBULATION

➤ Artifice(s)*

SAM. 2 DÉCEMBRE

ÉVÉNEMENT

➤ Marché de Noël



VEN. 8 ET SAM. 9 DÉCEMBRE

➤ Téléthon

SAM. 9 DÉCEMBRE

CONCERT SOLIDAIRE

➤ La Chorale de Fontenay*

MER. 13 DÉCEMBRE

➤ Don du sang

DIM. 17 DÉCEMBRE

ÉVÉNEMENT

➤ Spectacle des écoles municipales de
musique et de danse*

MAR. 19 DÉCEMBRE

➤ Kioskamusic

VEN. 22 DÉCEMBRE

THÉÂTRE

➤ Le Père Noël est une ordure*



2024

VEN. 12 JANVIER

➤ Marly Comedy Club*

VEN. 26 JANVIER

➤ Concert du Nouvel An
« Jazz et Compagnie »*

VEN. 2 FÉVRIER

MAGIE-MENTALISME

➤ Viktor Vincent*

MER. 7 FÉVRIER

➤ Kioskamusic

DU 23 FÉVRIER AU 23 MARS

➤ Festival Littérature Jeunesse
Bibliothèque Municipale

SAM. 2 MARS

CONTE MUSICAL

➤ Pierre et le loup*

VEN. 8 MARS

DANSE

➤ Printemps de la Danse*

SAM. 23 MARS

MUSIQUE

➤ Concert musique baroque
Église Saint-Etienne

DIM. 24 MARS

➤ La Dictée et son certif

JEU. 28 MARS

➤ Kioskamusic

Retrouvez tous les
prochains événements
sur le site
www.marly-la-ville.fr



* À l'Espace Culturel Lucien Jean
Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à
18h, sauf le mercredi de 9h à 12h.
Les expositions sont visibles les
soirs de spectacles.



**ACTION
DEPANNAGE**
CHAUFFAGE - PLOMBERIE
01.34.72.79.24
actiondepannage.com

DEVIS GRATUIT
G actiondepannage
f @actiondepannage
e actiondepannage@wanadoo.fr

Depuis 30 ans près de chez vous, à votre service...

INSTALLATION / CONTRATS D'ENTRETIEN CHAUDIERES GAZ -
POMPES A CHALEUR - ADOUCISSEURS D'EAU - DETARTRAGE -
DEPANNAGE APPAREILS GAZ - POSE D'EQUIPEMENTS SANITAIRES -
RAMONAGES

MARLY-LA-VILLE - RCS 840191152 - SIRET 40191152400023